

N° : DE/44/7.5/20.09.2021-7

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	4
Présents	39	Absents non représentés :	4
VOTANTS			43

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Fêtes à Sorgues, le 20 Septembre 2021, après convocation légale reçue le 14 Septembre 2021, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme Carine BLANC-TESTE, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, M. Michel PERRAND, M. Raymond PETIT, Mme Valérie PEYRACHE, M. Bernard RIGEADE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Gêrôme VIAU.

Etaient Absents représentés :

Mme Evelyne ESPENON (pouvoir donné à M. Chantal GONNET OLIVI), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), Mme Florence GUILLAUME (pouvoir donné à M. Patrice DE CAMARET), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS).

Etaient Absents non représentés :

Mme Sandy GEIGER, M. Samuel MONTGERMONT, Mme Christelle PEPIN, M. Serge SOLER.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. Gêrôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Mobilité – Subvention équipement pour l'acquisition de vélos électriques
par les particuliers**

Monsieur Laurent COMTAT expose que par délibération en date du 31.05.2021, la communauté de communes a décidé d'octroyer une subvention d'équipement pour l'acquisition de vélos électriques à compter du 1^{er} juillet 2021 (date de prise de compétence) pour l'ensemble des communes.

Cette subvention existait déjà sur la commune de sorgues depuis le 1^{er} janvier 2021.

Afin de pouvoir régler des subventions pour des achats effectués avant le 1^{er} juillet 2021, pour les habitants de Sorgues, il convient de délibérer pour apporter les précisions suivantes :

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le :
Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20210920-DE20092021_

- Copie de la facture d'acquisition du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 1^{er} juillet 2021, et acquittée pour les habitants des communes d'Althen des paluds, Bédarrides, Monteux et Pernes les Fontaines
- Copie de la facture d'acquisition du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 1^{er} janvier 2021, et acquittée pour les habitants de la commune de Sorgues

Le Conseil Communautaire, Monsieur Laurent COMTAT, Vice-Président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de compléter la délibération DE/44/8.7/31.05.2021-15 du 31 mai 2021 de la façon suivante :

- Copie de la facture d'acquisition du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 1^{er} juillet 2021, et acquittée pour les habitants des communes d'Althen des paluds, Bédarrides, Monteux et Pernes les Fontaines
- Copie de la facture d'acquisition du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 1^{er} janvier 2021, et acquittée pour les habitants de la commune de Sorgues

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

